



LA PAILLERE - COMPOSTELLE

Comité de Quartier

33600 PESSAC

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION du 04 JUILLET 2011

Présents : Mr Jean- Marc BORDIN, Mr Pierre DUPONT, Mme Marie-Christine GARIMBAY, Mr Michel GIRAUDON, Mr François LOPEZ, Mlle Céline MANGEMATIN, Mme Françoise NAU, Mr Jean- Pierre SENICHAULT.

Invitée : Mme Claire GIRAUDON,

Excusés : Mr Ghislain BENTAYOU, Mme Marie-Claire BOURG, Mme Catherine DUBOUILH, Mr Michel MENETRIER, Mme Isabelle MEVEL, Mme Dominique MONNIER, Mme Catherine TUVALLE.

Absent : Mr David ABADIA.

En l'absence de Michel Ménétrier, François Lopez, Vice – Président, ouvre la séance à 20h 35.

Il annonce l'ordre du jour :

- Validation du PV du 9 juin 2011,
- Validation du bulletin « coquille-info » de juin,
- Bilan des actions et réunions : compte-rendu de Jean-Marc Bordin,
- Projet Métropolitain : Bordeaux 2030,
- Projet culturel,
- Mise à jour et validation du tableau récapitulatif des actions en cours.

Avant d'aborder la discussion des différents points de l'ordre du jour, François Lopez demande si quelqu'un peut assister au prochain CA de la Fédération qui aura lieu le 5 juillet ; Pierre Dupont se porte volontaire ; François Lopez prend acte et le remercie.

VALIDATION DU PV DU 6 JUIN 2011

Françoise Nau présente le compte – rendu de la réunion du 6 juin.

Après lecture, commentaires et rectifications, le PV est approuvé.

VALIDATION DU BULLETIN « COQUILLE-INFO »

Claire Giraudon demande à chacun si le projet lui convient ; le document est validé.

Claire Giraudon enverra une copie électronique aux adhérents.

La distribution se fera par secteurs : Michel Giraudon procède à la distribution auprès des volontaires.

BILAN DES REUNIONS DE CONCERTATION DANS LE CADRE DU PLU

Dans le cadre de la révision du PLU, la Mairie a organisé quatre réunions thématiques de concertation pour inviter les quartiers à débattre.

- **Réunion du 8 juin concernant l'habitat :**

Patrice Verdon, Conseiller Municipal et Adjoint au Maire, responsable de l'Urbanisme et de l'Habitat, présidait cette réunion.

L'objectif du projet est de densifier l'espace intra-rocade et de porter la construction des logements sociaux à 50% (Promo-France, Gironde Habitat).

Les représentants des quartiers ont insisté sur le gel des petits logements (T1, T1 bis) ; cette demande a été prise en compte et notifiée sur le PV.

Réunion du 15 juin concernant les déplacements :

Gérard Dubos, Conseiller Municipal et Communautaire, responsable des Transports et de la Voirie, présidait la réunion.

Il a rappelé à chacun qu'il fallait considérer le PLU à l'échelle de la CUB et du territoire : la ville de Pessac est située en position de carrefour ; les liaisons doivent être réalisées entre le train (gare de Pessac et future gare de l'Alouette), le Tram et l'aéroport.

Monsieur J.P. Messé, Président du Comité Brivazac, a demandé une meilleure accessibilité du Campus, pourquoi ne pas relancer le « ring », ancien anneau de desserte ?

- **Réunion du 22 juin concernant l'industrie, les activités et le commerce :**

René Laversanne, Conseiller Municipal et Adjoint au Maire, en charge du développement économique et de l'emploi, et Monsieur R. Dupin, présidaient cette réunion.

La ville de Pessac représente un bassin de 16 000 emplois (CHU et Campus compris).

L'ouest et le sud s'urbanisent de plus en plus (extension vers le Bassin d'Arcachon et vers le Barp).

La Municipalité souhaite maîtriser et développer les secteurs à forte valeur ajoutée en liaison avec l'Université : santé, optique, laser. Le foncier disponible leur sera réservé mais on ne peut rien imposer ; c'est la loi de l'offre et de la demande ; exemple, la Cité photonique propose 100 €/m² tandis que les hard discounters proposent 200 €/m².

De plus, il est nécessaire de privilégier les petits commerçants, le Campus étant porteur d'emplois.

Monsieur Lestynek souhaiterait que le tourisme viticole devienne une réalité.

Monsieur Laversanne ajoute qu'à Pessac, il y a la possibilité d'un second marché fermier qui compléterait celui de la place Sardine.

- **Réunion du 27 juin concernant la protection de l'environnement et les paysages :**

Monsieur Verdon, présidait la réunion.

Il a rappelé que Pessac dispose d'une charte paysagère qui définit ce qui doit être planté, quels sont les espaces boisés classés et protégés. Mais cette charte n'a qu'une valeur incitative.

Monsieur Mariane, membre de la Fédération, rappelle à la Mairie qu'elle doit se doter d'un plan climat (gérer le taux d'oxyde de carbone reste une priorité).

Monsieur Da Rold demande une continuité entre l'espace public et l'espace privé.

Jean-Marc Bordin a soulevé la question de l'espace vert de Compostelle : à l'initiative des résidents, il reste un espace privé et convivial.

Concernant la maison de quartier, Pierre Dupont continue à mobiliser les uns et les autres ; il a téléphoné plusieurs fois à Madame Moncoucut qui lui a demandé quelle devait être la marche à suivre ; le conseil syndical de Compostelle n'a toujours pas reçu de demande officielle.

- *Le comité décide de rédiger une lettre adressée à Madame Moncoucut lui demandant si elle peut servir d'intermédiaire, ou bien si son engagement est caduc.*
- *Céline Mangematin se charge de rédiger cette lettre qui sera validée par Michel Ménétrier.*

PROJET METROPOLITAIN DE LA CUB

Il s'agit d'un numéro spécial de 56 pages du journal de la CUB ; c'est une enquête menée auprès des habitants sur la Métropole de demain à l'horizon 2030, disponible également sur Internet. Le délai est le 31 juillet.

Bordeaux est située sur l'arc Atlantique et Méditerranéen, zone attractive pour une population de plus en plus nombreuse ; à terme, l'agglomération bordelaise doit atteindre le million d'habitants.

Jean-Pierre Sénichault a rencontré Jean-Pierre Messé, qui conteste cet objectif.

Il est évident que ce projet aura une incidence sur la densification.

Voir le site : www.lacub.fr

PROJET CULTUREL

Il s'agit d'une synthèse sur la contribution du C2D au projet culturel de Pessac. L'analyse répertorie ce qui se fait à Pessac dans les centres sociaux, les maisons de quartiers, les cinémas, les théâtres, les associations... et formule des objectifs.

- *François Lopez s'interroge sur le rôle que l'on attend des comités de quartier et décide de reporter cette question au prochain CA.*

MISE A JOUR DU TABLEAU DE BORD DES ACTIONS EN COURS

Les membres du CA procèdent à lecture et à la mise à jour du tableau récapitulatif des actions en cours :

- Avenue de la Paillère : les problèmes de stationnement ne sont pas résolus ; il faut attendre la fin du chantier des « Villas de Sophie ». Pas de changement à apporter sur le tableau.
- Avenue de Villemejean : toujours pas de début de construction sur le site de l'APAJH.
- Aménagement du carrefour Compostelle/Libération : Pierre Dupont relancera Monsieur Pierrot concernant les travaux.

QUESTIONS DIVERSES

Michel Giraudon donne aux membres du CA les dates retenues pour les prochaines réunions :

- Lundi 5 septembre 2011,
- Lundi 3 octobre 2011,
- Lundi 7 novembre 2011.

Il précise également, qu'afin d'éviter de nombreux déplacements pas toujours commodes au niveau des horaires, il a fait une demande exceptionnelle de prêt de clés à l'année pour la salle de Brivazac qui nous sert de lieu de réunion.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 18.

Le Vice - Président,
François Lopez

La Secrétaire de séance,
Françoise NAU

J'adhère au Comité de quartier LA PAILLÈRE-COMPOSTELLE

NOM..... PRENOM.....

Adresse Complète (bat, n°).....

.....

Adresse Courriel :@.....

Je vous fais parvenir un chèque de 5€ à l'ordre du COMITE la PAILLÈRE-COMPOSTELLE

A adresser au trésorier Monsieur Michel GIRAUDON,

174 avenue de La Paillère,

33600 PESSAC

Date et Signature